

Réf. : CS/15023401

Lausanne, le 14 mars 2018

Consultation relative à la contribution fédérale prévue pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver «Sion 2026 »

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a pris connaissance avec intérêt de votre demande de consultation sur la contribution relative à la contribution fédérale prévue pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver «Sion 2026 ». Il vous remercie de lui avoir donné la possibilité de s'exprimer sur cette importante thématique.

Le Canton de Vaud soutient le projet de Jeux olympiques et paralympiques en Suisse en 2026. A ce titre, il ne peut qu'aller dans le sens des quatre arrêtés qui seront soumis aux Chambres fédérales et remercie la Confédération du soutien qu'elle souhaite apporter à un projet novateur qui va dans le sens de la durabilité et de l'innovation. A ce propos, le Conseil d'Etat vaudois a exprimé, dans le cadre de son programme de législature, sa volonté de mener une politique concrète en matière de développement durable et suivra avec attention l'évolution des mesures proposées pour Sion 2026. Celles qui trouveront place dans les accords de gouvernance devront en particulier faire l'objet d'une concertation le plus tôt possible et être soumises à l'aval des parties prenantes et des cantons. Concernant la formation, la culture et l'intégration, le Conseil d'Etat relève également que ces thèmes comptent parmi ceux qui doivent également laisser un héritage. Le Conseil d'Etat souhaite que la Confédération s'engage concrètement et financièrement, le moment venu, aux côtés des cantons dans les travaux qu'elle évoque en vue d'assurer un héritage durable également dans ces domaines.

Le Conseil d'Etat, bien que conscient de la complexité du dossier et du calendrier qui régit les opérations et par voie de conséquence les délais, regrette que la position de la Confédération sur la question de la répartition des frais de sécurité soit figée de telle sorte que la fin de la consultation correspond à la date de l'Assemblée générale de la Conférence des Cantons, le 23 mars. Outre la question sécuritaire, le Gouvernement relaie les nombreuses inquiétudes sur la garantie de déficit et sur le fait que la Confédération affirme qu'elle n'ira pas au-delà des 215 millions prévus. La Confédération doit s'engager pour la prise en charge de la totalité du déficit le cas échéant, les contributions des cantons et des communes se rapportant uniquement aux seules dépenses d'investissement à l'exclusion des dépenses de fonctionnement.

Le Conseil d'Etat précise encore que si, en regard de l'ordre constitutionnel vaudois, des décisions supplémentaires ressortissant des compétences parlementaires ou populaires devaient être prises, le CE réserve la position de ces deux institutions.

Le Conseil d'Etat rappelle la teneur de son courrier du 12 décembre 2016 adressé à Swiss Olympic : il soutient la candidature à hauteur d'un million de francs moyennant diverses conditions dont l'organisation d'épreuves sur sol vaudois. Le Gouvernement n'a pas encore validé formellement la réalisation de ces conditions. Enfin, dans une lettre adressée le 29 novembre dernier à la Présidente de la Confédération, le Conseil d'Etat a rappelé qu'en cas de désignation de Sion 2026, deux stations vaudoises étaient concernées par des épreuves : Leysin et les Diablerets. Le Canton de Vaud sollicite donc le Conseil fédéral pour apporter son soutien à des projets ferroviaires destinés à améliorer notablement la desserte de ces deux stations et ce dans le cadre de la candidature de la Suisse pour obtenir l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2026 à Sion. Le Conseil d'Etat souhaite pouvoir compter sur le soutien de la Confédération pour que ces projets puissent être étudiés, puis réalisés à temps pour être opérationnels pour les Jeux Olympiques 2026.

En vous réitérant nos remerciements pour nous avoir donné la possibilité de vous faire part de notre position et vous remerciant de prendre en compte notre préavis, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- SG-DEIS